Le Mesnil-Esnard

Magazine

La jeunesse et l'éducation : Une priorité au Mesnil-Esnard

Le Mesnil Roller

Aménagement du Pôle Enfance

20 ans de l'Ecole de Musique

Magazine trimestriel de la ville du Mesnil-Esnard - N°2 - octobre 2009

OP
OPTIQUE DU PLATEAU

7, place du Général de Gaulle
76240 LE MESNIL-ESNARD
Tél : 02.35.80.28.46

Electricité
DESORMEAUX

INSTALLATION HAUTE & BASSE TENSION
ÉCLAIRAGE PUBLIC
LOCATION CAMIONS NACELLES
NACELLES AUTOMOTRICES JUSQU'À 25 M

DÉPANNAGE 24H/24

38, rue Paul Lambard
bp 212 - 76 123 Grand Quevilly
Tél : 02 35 69 65 56 Fax : 02 35 69 90 03
desormeaux@groupedgt.com

SOMMAIRE

Vie Communale p.5

Mesnil Roller, démarches administratives, Agenda...

Dossier p.11

La jeunesse au Mesnil-Esnard

Cadre de vie p.16

Développement durable, travaux, environnement

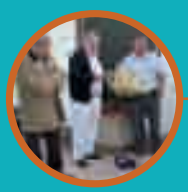

Vie Associative p.18

Ecole de Musique, USMEF...

Vie Eco. et Sociale p.22

Solidarité, prévention

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce bulletin paraît quelques semaines après que les propriétaires mesnillais aient reçu l'avis d'imposition sur le foncier bâti.
Comme il fallait s'y attendre l'augmentation du taux de la taxe (+5%) votée par le Conseil Municipal et la revalorisation des bases de valeurs locatives, décidées par l'Etat (environ 2.5%), expliquent la hausse de 7,75% de l'impôt perçu par la commune. Malheureusement, s'y ajoute la très forte hausse des taxes levées par le Département dont l'incidence est +17,5%...
Le Département qui persiste à n'apporter que des subventions minorées à la commune malgré nos efforts de production de logements locatifs pèse davantage, dans cette hausse, que la contribution que nous demandons aux mesnillais et mesnillaises au titre de la commune.
Il m'appartient, en tant que Maire et responsable aux yeux de tous des décisions du Conseil Municipal, d'apporter quelques précisions sur la hausse des taux communaux que vous trouverez page 8.
Tout en maîtrisant nos dépenses, nous avons dû nous résoudre à cette augmentation, mesurée toutefois et bien sage quand on connaît ce qui se passe ou ce qui va se passer ailleurs.
Nous aurons, en décembre 2009, un Conseil Municipal dédié en grande partie au débat portant sur les orientations budgétaires pour 2010.
Je puis vous assurer que chaque article de chaque chapitre tant en recettes qu'en dépenses sera minutieusement pesé et que tout sera fait pour rester dans une ligne de sagesse sans néanmoins oublier le programme sur lequel vous nous avez élus.
Arbitrer entre la forte demande de services supplémentaires et la capacité financière des mesnillais n'est pas, chacun en conviendra, un exercice facile à concilier.

Un autre sujet viendra à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 8 octobre. C'est celui de l'acceptation ou non de l'instauration de la Grande Communauté regroupant 4 communautés de communes existant actuellement. Ce projet nous engage au sein d'un dispositif regroupant 71 communes riches de 493000 habitants.
Vos délégués communautaires, Catherine Lerebours et moi-même, lors du dernier Conseil de la Communauté de l'Agglo Rouennaise, avons réservé notre vote le suspendant à la position de notre Conseil Municipal. Nous déciderons donc de notre attitude au cours de sa séance du 8 octobre 2009.
Comme vous pouvez en juger, l'actualité municipale n'est pas lettre morte, bien au contraire et annonce des moments riches en débats et en décisions dans l'intérêt bien compris des mesnillaises et des mesnillais.

Bien cordialement

Votre Maire, Serge CRAMOISAN

Site Internet : http://www.le-mesnil-esnard.fr

Arrêt sur images

69 ans après l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle, Serge Cramoisan, maire du Mesnil-Esnard et Jacques Tauvel, président des Anciens Combattants ont rendu hommage le 18 juin 2009 à tous ceux qui le rallièrent afin de poursuivre la lutte pour une France libre.

Le mur du foot du stade Bilyk s'est paré courant juin de la fresque réalisée par les jeunes de l'Accueil de Loisirs Educatifs formés à l'art du graffiti sous la houlette de Pierrot Walbrecq.

Le succès du Forum des Associations ne se dément pas, il a attiré de nombreux visiteurs. En un même lieu, le public a ainsi pu glaner toutes informations sur les différentes activités pratiquées au Mesnil-Esnard.

Au 1er jour de l'été, Le Mesnil-Esnard a vibré au son des guitares, batteries, synthétiseur… Une Fête de la Musique ensoleillée saluée par de nombreux spectateurs.

Courant juillet, la rue de Belbeuf a été interdite à la circulation en vue du terrassement de la résidence Villa d'Est (52 logements et des commerces vont sortir de terre), réalisée par Bouygues Immobilier. Durée des travaux : 18 mois.

Lors de la Journée du Patrimoine, l'ensemble vocal Cepheus s'est donné en concert au sein de l'Eglise Notre-Dame. Un moment magique durant lequel voix et beauté de l'édifice se sont complétées à merveille.

Le Mesnil Roller

Une 1ère édition sur les chapeaux de roues !

C'était un vrai plaisir de pouvoir découvrir Le Mesnil-Esnard avec des roues aux pieds, les sensations étaient au rendez-vous.

La manifestation Mesnil Roller programmée pour la première fois par la municipalité en septembre a rassemblé 69 participants. Experts et débutants de tous âges ont chaussé les rollers au départ de l'Espace de Loisirs. Bien encadrés, ils ont parcouru le quartier Salle des Fêtes - Eglise J. Bosco, pour une arrivée à la Salle des Fêtes où les participants ont été récompensés.

Personnel communal

La gardienne de la Salle des Fêtes cède sa place

Après 34 années de bons et loyaux services, Anne-Marie Rouland, gardienne de la Salle des Fêtes, bien connue de tous, a pris sa retraite dernièrement.

Le 30 juin Mme Rouland avait organisé à la Salle des Fêtes, lieu qu'elle connaît par cœur, une cérémonie conviviale à l'occasion de son départ. Les élus, le personnel communal et les personnes ayant côtoyé la jeune retraitée durant sa carrière étaient présents pour fêter l'événement. M. le Maire était particulièrement heureux d'honorer cet agent méritant et dévoué : une carrière jalonnée par la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent en 1996 et vermeil en 2006. Anne-Marie peut maintenant profiter pleinement de sa vie familiale. Nous lui souhaitons tous une bonne retraite.

Personnel communal

Les nouveaux gardiens de la Salle des Fêtes

Cédric Boileau, rouennais de 29 ans, est le nouveau gardien de la Salle des Fêtes et de l'Espace de Loisirs depuis le 1er septembre. C'est Nelly Avenel, mesnillaise de 46 ans qui le remplacera durant ses congés et repos.

Nos missions sont liées à la sécurité : nous assurons la surveillance et l'entretien des locaux de la Salle des Fêtes et de l'Espace de Loisirs. Rencontrer les usagers et assurer la bonne organisation des réceptions nous permettent d'avoir des échanges intéressants.

Lycée la Providence Nicolas-Barré

Une année scolaire nouvelle, pleine de projets

La Providence a été en travaux durant tout l'été. A la rentrée, élèves et équipe enseignante ont découvert un gymnase, flambant neuf. En relais s'ouvre le chantier d'extension de l'internat qui s'achèvera en août 2010.

Syndicat Intercommunal du lycée Galilée

Nouveau mur d'escalade pour le gymnase du lycée Galilée

Le Syndicat Intercommunal du lycée Galilée a doté le gymnase du lycée Galilée d'une nouvelle structure artificielle d'escalade, inaugurée le 26 juin dernier. Plus moderne, plus ludique, aux normes de la Fédération Française Montagne Escalade, ce nouveau mur de 200 m² qui mesure 10 mètres de haut et 26 mètres de large ravit ses nombreux utilisateurs.

L'escalade vous tente ? Pour tout renseignement, contactez le C.I.E.L. au 06 09 65 26 06.

Formalités administratives

Le passeport biométrique, mode d'emploi

En vigueur en Seine-Maritime depuis le 29 juin 2009.

Qu'est-ce que le passeport biométrique ?

Extérieurement, le passeport biométrique ne diffère pas du passeport électronique. Mais, sa puce électronique contient en plus de la photo du titulaire, 2 empreintes digitales.

Où demander le nouveau passeport ?

Depuis le 29 juin 2009, les demandes de passeport biométrique seront reçues uniquement dans l'une des 2000 mairies de France (soit 30 communes pour la Seine-Maritime) équipées d'une station de biométrie. **Nous ne pouvons donc plus recevoir les demandes de passeports**. Le nouveau dispositif permet de demander le passeport biométrique sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer, mais aussi depuis l'étranger à partir des 212 consulats de France. Mais, attention, le nouveau titre de voyage ne pourra être retiré qu'à l'endroit où la demande a été déposée.

Les anciens passeports restent-ils valables ?

Les titulaires des passeports actuels n'auront pas à les remplacer avant la fin de leur validité.

Communes équipées de stations de biométrie de l'arrondissement de Rouen : Barentin, Bois-Guillaume, Canteleu, Clères, Déville-les-Rouen, Grand-Couronne, Grand-Quevilly, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Petit-Quevilly, Rouen*, St-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Yerville, Yvetot*.
Pour en savoir plus :
http://www.service-public.fr

*(Rouen et Yvetot ne sont pas équipées de matériel photographique, les demandeurs doivent se présenter munis de photos d'identité de format 35 x 45 mm, de face et tête nue, récentes et parfaitement ressemblantes. Celles-ci sont ensuite numérisées).

Etat civil

Mariages :
13/06 Frédéric JEANS et Vanessa MOUTON
26/06 Olivier RENART et Caroline LECOEUR
27/06 Dominique LEONARD et Véronique LE LEVIER
4/07 Martial LORFEUVRE et Sandrine CLETON
4/07 Vincent HORST et Valérie NOGUERA
18/07 David DECATOIRE et Céline ALVES
18/07 Christophe LAVIGNE et Judith OLAH
1/08 Anthony PAUMIER et Clarisse BOURDON
8/08 Ludovic BRADECHARD et Marie-Ange LESUEUR
5/09 Raphaël TABARY et Stéphanie DEVILLERS

Naissances :
25/05 Basile VERGNEAULT, 27/05 Salomée LANSOU, 27/05 Laura BELLIARD, 1/06 Arthur FRANCAIS, 4/06 Emma BUIRETTE, 9/06 Sarah DUCHENE, 12/06 Jeanne LE COMTE-ITZIKOWITZ, 15/06 Juliette LOSARDO, 18/06 Isis TROLEY, 24/06 Grégoire MONIN, 24/06 Hamouda MILED, 24/06 Malena LAURENT, 28/06 Nathan HIPPERT, 8/07 Laeticia BOSSI, 26/07 Candice POULAIN, 1/08 Lucas CARTON, 7/08 Hermann LECOURT-BOUTRAIS, 13/08 Ethan BANCE, 13/08 Mathis SERVEAUX, 25/08 Maïa ROPERS.

Décès :
9/05 Georgette DELAMARE, 27/05 Elie MAUCONDUIT, 31/05 Albino GONZALEZ, 06/06 François DESPLANQUES, 9/06 Geneviève BERTRAND, 10/06 Louis BIENFAIT, 7/07 Alfred ROMAGNE, 10/07 Josette CUVILLIER, 26/07 Iselle LECUYER, 10/08 Jean René DESBOIS, 12/08 Jean-Claude JAXEL, 15/08 Thérèse JONES, 17/08 Mary-France HAUTOT, 25/08 Eliane CATRY, 28/08 Marcelle HAINNEVILLE.

Pour que notre commune soit au cœur de la Grande Communauté d'agglomération de Rouen

Le 1er janvier 2010, avec la nouvelle année, devrait naître la Communauté de l'agglomération rouennaise, elbeuvienne et austreberthe, c'est-à-dire la « Grande Communauté » regroupant les intercommunalités de Rouen, d'Elbeuf-sur-Seine et du Trait-Yainville.
Avec ses 493 000 habitants, ses activités économiques et industrielles nombreuses et variées, un tissu associatif, culturel et sportif riche de sa diversité et de son dynamisme, un patrimoine historique et environnemental exceptionnel, la Grande Communauté sera en mesure de faire jeu égal avec ses consœurs françaises et européennes.
Notre agglomération et, à travers elle, notre commune qui en est depuis toujours membre, prépare ainsi son avenir au service de ses habitants.
Que ce soit en termes de développement économique, de protection de l'environnement ou d'accès de tous à des services publics de proximité de qualité (eau, gestion des déchets, transports collectifs, grands équipements culturels et sportifs comme le Zénith et le futur Palais des sports), les 71 communes qui vont s'associer dans la Grande Communauté seront plus fortes et plus solidaires ensemble !
Notre ville doit plus que jamais s'inscrire dans cette dynamique, dans l'intérêt de toutes les Mesnillaises et de tous les Mesnillais.
Bonne rentrée à tous !

Laurence Baré, Julien Collette, Michel Dubois, Frédérique Duval, André Lenoble
Conseillers municipaux du Mesnil-Esnard – groupe d'opposition « Mesnil-Esnard pour tous »

Pour nous contacter : Nous écrire en Mairie, B.P. 3, 76240 Le Mesnil-Esnard.

En Bref...

Le recensement militaire 4ème période 2009, une démarche civique obligatoire !

Les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre et décembre 1993 doivent venir se faire recenser à la mairie après la date de leur anniversaire et avant le 31 décembre 2009. Se présenter avec livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile. Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'état…).

Cérémonie des sportifs 2009

Le 11 décembre prochain, la commune du Mesnil-Esnard honorera les sportifs mesnillais qui ont eu de bons résultats dans le cadre du sport scolaire, collectif ou individuel. Pour faciliter l'organisation de cette cérémonie, les sportifs concernés doivent se faire connaître en Mairie auprès du secrétariat de Michelle Moulin, Adjointe aux Sports.

Contrôles de vitesse pour votre sécurité

La Police Municipale et la Police Nationale effectuent régulièrement des contrôles de vitesse sur le territoire de la commune. Soyez vigilants !

Liste électorale : inscrivez-vous !

Vous êtes citoyen Français ou de l'Union Européenne, nouvel habitant de la commune, vous avez 18 ans ou vous les aurez au plus tard le 29 février 2010 et vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ? Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2009 en vous présentant à la Mairie, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h, muni d'une carte d'identité ou d'un passeport et d'un justificatif de domicile. Des permanences ont lieu les samedis de 11h à 12h.

Nuance Color : nouvel artisan peintre

Pour des travaux de peinture et décoration, vous pouvez joindre Franck Truffert au 18 rue Arthur Honegger - Tél. 09 53 45 67 25 - truffert.wagemans@free.fr

Menuiseries Rouennaises

Une nouvelle société spécialisée dans la menuiserie s'est installée 16 rue d'Anjou - Tél. 02 35 60 67 76

PMU au Neptune

Désormais Le Neptune propose le PMU et ouvre le dimanche matin de 8h30 à 13h.

Pratique

Comprendre sa feuille d'imposition

C'est l'automne. Une période de l'année durant laquelle les contribuables reçoivent dans leur boite aux lettres divers avis d'imposition tels que la Taxe Foncière et la Taxe d'Habitation. Sur la base de cette dernière, voici quelques repères pour mieux comprendre les modalités de calcul, le contenu et les bénéficiaires.

1) La Taxe d'Habitation est perçue au profit de plusieurs bénéficiaires : la Commune, le groupement de communes à fiscalité propre auquel elle peut appartenir et le département ou se situe le lieu d'habitation.Elle contribue ainsi au financement des équipements collectifs et à celui des services rendus aux habitants : la restauration scolaire, la culture, l'accueil de loisirs …Les Mesnillais ne paient ainsi qu'une faible partie des activités qu'ils pratiquent.
Par exemple : Le prix d'un repas pris à la restauration scolaire sera facturé de 1.4 € à 3.64 € selon le quotient familial, pour un coût de 4.36 €, c'est la ville de Mesnil-esnard qui paie la difference, c'est-à-dire les impôts locaux.
Chaque collectivité arrête librement dans des conditions et limites fixées par la loi, en fonction de ses nécessités budgétaires, des taux d'imposition qui s'appliquent sur des bases déterminés par les Services Fiscaux.

3) Reste à calculer la valeur locative NETTE, le Code General des Impôts (CGI) prévoit des ABATTEMENTS :
Certains sont obligatoires pour charge de famille : 10% pour chacune des 2 premières personnes à charge et 15% pour chacune des suivantes.
D'autres sont facultatifs et dépendent du conseil municipal : un abattement de 5, 10, ou 15% peut être décidé au bénéfice du contribuable dont les revenus n'excédent pas une certaine somme prévue par l'article 1417 du CGI.
Ces abattements, ne s'appliquent qu'aux habitations principales et sont calculés à partir de la valeur locative moyenne des habitations situées sur le territoire concerné.

6) Ce tableau permet une comparaison avec les années N et N-1.

7) En résumé :
Base nette = valeur locative moyenne - abattements obligatoires (et facultatifs)
Taxe payée = base nette x (taux votés par chacune des collectivités).
Soit pour la commune un taux de 12,52 % (le taux de 2008 était de 11,92 %, la dernière augmentation était en 2004).

Pourquoi une augmentation des impôts locaux ?

- nous avons dû améliorer les services à la population : application du quotient familial aux prestations péri et postscolaires, réparations de voirie, nouvelles constructions ayant nécessité le recours à l'emprunt (école Jean de la Fontaine, espace Léonard de Vinci, parking salle des fêtes, programme ambitieux de voirie et acquisitions foncières pour des projets à venir).

- entre 2001 et 2008 le niveau des impôts locaux au Mesnil-Esnard n'a pas suivi le coût réel de l'inflation ce qui s'est traduit par l'appauvrissement des ressources alors que les besoins augmentaient.

2) La Taxe d'Habitation est calculée à partir de la VALEUR LOCATIVE cadastrale de votre logement : chaque logement est classé dans une catégorie fiscale allant de 1 à 8 (1 pour le grand standing à 8 pour l'insalubre) cette répartition dépend du confort, de la surface, de la qualité de la construction et du caractère architectural.
A chaque catégorie correspond un prix au m², fonction des loyers en vigueur en 1970, réactualisé en 1980 et revalorisé annuellement selon un indice national.
La surface dépend de la surface réelle du logement pondérée par tranche de superficie.
Voici un exemple : un logement de 70 m² classé en catégorie 5 aura une surface pondérée de 72 m² ! En effet selon les textes en vigueur, les 20 premiers m² se voient attribuer un coefficient de 1,35 et les suivants de 0,9. De plus ces coefficients sont fonction de la catégorie fiscale : plus elle est élevée, plus la pondération pénalise le logement.
Enfin, la surface pondérée finale sera déterminée par l'addition de différents coefficients : d'entretien, de situation générale, particulière (vue, voisinage..) on obtient ainsi une surface pondérée nette.
La valeur locative brute est ainsi le résultat du produit de cette surface par le prix au m² affecté à la catégorie dans laquelle se trouve votre logement.

4) Le montant de votre imposition s'obtient en multipliant la base nette d'imposition de votre habitation (VALEUR LOCATIVE – ABATTEMENTS éventuels) par le taux voté par chaque collectivité.

5) Enfin, il faut ajouter à ce montant d'imposition, les frais de gestion perçus par l'état au titre des frais de recouvrement et de dégrèvement, et éventuellement un prélèvement supplémentaire au profit de l'état pour les locaux à forte valeur locative.

A vos agendas !

en octobre :

Du jeudi 1er au dimanche 11
Exposition photos « Itinéraires parallèles »
Invité d'honneur : Jean-Yves Dubos, entouré de 9 photographes.
Vernissage : vendredi 2 à 19h à la Salle des Fêtes, rue des Pérets.
Ouvert du lundi au vendredi de 16h à 18h30, et samedi et dimanche de 15h à 18h30. Entrée libre.

Mardi 13 – 20h30
« Le Maroc, des couleurs et des sens », reportage multi-images
Salle des Fêtes, rue des Pérets. Entrée libre.

Mercredi 14 – 16h
Spectacle de marionnettes « Guignol »parking Salle des Fêtes.

Dimanche 18 – 12h
Repas des aînés (pour les mesnillais de plus de 65 ans).

Mardi 20 – 20h30
« Le Népal », film numérique présenté par Pierre Dominique.
Salle des Fêtes, rue des Pérets. Entrée libre.

Zoom sur : 1er café littéraire et philosophique

Mercredi 21 – 20h30
Organisé par la Ville du Mesnil-Esnard au Neptune, 108 route de Paris. Entrée libre.
« En quoi les mythes et les symboles sont-ils porteurs de sens pour la compréhension de l'humain ? »

Ce sujet permettra, des échanges à travers différents exemples tirés de formes artistiques variées : en poésie, dans les contes de fées, au théâtre et dans d'autres formes d'expression artistique comme « la tapisserie de la licorne » ou l'architecture religieuse.
Intervenantes : Annie Chevallier et Claudine Meunier.

en novembre :

Mercredi 11
Cérémonies officielles de l'Armistice de la Guerre 14-18.

Mercredi 18 – 20h30
Café littéraire et philosophique « Les symboles en architecture et dans le domaine religieux »
Neptune, 108 route de Paris. Entrée libre.

Lundi 23 – 20h30
Conférence organisée en partenariat avec l'Agglomération et l'Université de Rouen. Thème : Comment comprendre la vie politique, aujourd'hui ? Avec Jacques Rollet, maître de conférence en science politique. Salle des Fêtes.

Mardi 24 – 20H30
« L'Egypte, alchimie entre mémoire et avenir », reportage présenté par Hassen Er-Rihani
Salle des Fêtes, rue des Pérets. Entrée libre.

Mercredi 25 – 20h30
Conférence sur la solidarité animée par la paroisse Saint-Paul du Plateau de Boos. Salle des Fêtes, rue des Pérets. Entrée libre.
L'objectif est de développer la conscience humaniste des habitants du plateau et de leur proposer des moyens concrets d'être acteurs de solidarité.
Les sujets traités concerneront toutes les situations de souffrance, méconnues, générant un sentiment d'exclusion. La 1ère conférence portera sur les prisons.

Dimanche 29 – 10h/12h et 14h/18h30
4ème Salon du Livre
40 écrivains se réunissent à la Salle des Fêtes, rue des Pérets , pour présenter et dédicacer leurs ouvrages. Plusieurs genres littéraires seront représentés : roman, poésie, policier, jeunesse, biographie, histoire, conte… L'Association Bibliothèque pour Tous sera présente. Entrée libre.

A vos agendas !

Rencontre avec un écrivain très atypique, Jean Calbrix qui sera présent au Salon du Livre au Mesnil-Esnard.

Littéraire, matheux, manuel (il a bâti sa maison de ses propres mains) à 69 ans, cet écrivain de l'agglomération rouennaise, professeur de mathématiques de l'Université de Rouen à la retraite et grand-père de 8 petits enfants écrit des romans imprégnés d'humanité à la Simenon, de rigueur à la Agatha Christie et d'humour à la Roald Dahl.

C.S : Comment êtes-vous arrivé à l'écriture ?

A 54 ans, j'ai décidé de prendre la plume ce qui me taquinait depuis ma prime jeunesse et j'ai commis 12 romans dont 7 polars publiés et diffusés en Normandie par les Editons régionales Charles Corlet.

C.S : Pourquoi avoir choisi de vous exprimer à travers le polar plutôt qu'un autre genre littéraire ?

Une personne ayant lu mon 1er roman « un automne en août », m'a dit que le début faisait une bonne entame pour un roman policier. Cela m'a mis le pied à l'étrier pour en écrire.

C.S : Quels sont les livres, auteurs, genres que vous affectionnez le plus ?

Agatha Christie. Autrement je lis très peu.

C.S : Dans le cadre du Salon, quels livres allez-vous présenter ?

Si possible, tous mes polars dont le dernier « Mon cadavre se met en boîte à Eu » paru en avril.

C.S : Que pouvez-vous dire à nos lecteurs pour leur donner l'envie de venir vous rencontrer ?

Si vous aimez les polars bien construits, ayant une portée sociologique véritable, avec un zest d'humour, n'allez pas plus loin, emportez mon cadavre.

C.S : Et comment jugez-vous l'intérêt de ce salon ?

Très grand puisque j'ai déjà eu l'occasion d'y faire des ventes importantes et que j'y ai rencontré des auteurs que j'estime beaucoup.

C.S : Vous travaillez peut-être à l'écriture d'un nouveau polar ? Vous pouvez nous en dire plus ?

Oui. « Mon cadavre se sent fiévreux à Evreux », un peu dans la même veine historico-policière que le dernier « Mon cadavre se met en boîte à Eu ».

C.S : Pour finir, avez-vous un message à faire passer ?

Merci à l'équipe culturelle de la mairie du Mesnil-Esnard qui s'investit à fond pour la réussite de ce Salon.

en janvier 2010:

Mercredi 6 – 14h30 : Galette des Aînés, Salle des Fêtes. S'inscrire le 7 décembre de 11h à 16h, 9 décembre de 9h à 11h. (Un chèque de caution de 15€/ personne à l'ordre du Trésor Public sera demandé au moment de l'inscription et sera restitué le jour de la galette).

en décembre :

Mardi 1er – 20h30
« Les îles de France », reportage de Philippe Lannoy
Salle des fêtes. Entrée payante au profit du Téléthon. Ce reportage dans l'univers des îles nous embarque de la Manche à la Méditerranée en passant par la Bretagne, la Vendée et la Loire Atlantique.

Mercredis 25/11 et 2/12
1er Marché de Noël
Organisé par la Ville du Mesnil-Esnard, place du Marché (en même temps que le marché habituel). Des exposants vous feront découvrir leurs spécialités afin de préparer vos fêtes de fin d'année.

Vendredi 4 et samedi 5
Téléthon
La Ville du Mesnil-Esnard en partenariat avec les associations et les établissements scolaires proposera des manifestations sportives et culturelles au profit du Téléthon.

Vendredi 11
Remise de médailles sportives à la Salle des Fêtes, rue des Pérets, organisée par la municipalité.

Mardi 15 – 20H30
« Namibie », reportage de Dany Marique. Salle des Fêtes, rue des Pérets. Entrée libre.

Mercredi 16 – 20h30
Café littéraire et philosophique « Les mythes dans l'Antiquité »
Neptune, 108 route de Paris. Entrée libre.

Samedi 19 – 20H30
Concert de Noël : avec l'Ensemble Vocal du Mesnil-Esnard et de Canteleu, la chorale d'enfants des classes de formation musicale et la classe de chant de l'Ecole de Musique, sous la direction de Paul Dupuis. Salle des Fêtes. Entrée libre.

Agir pour la jeunesse et l'éducation

Les enfants ont repris le chemin de l'école. Préoccupations quotidiennes, au Mesnil-Esnard, la jeunesse et l'éducation brillent dans notre ville : voyages scolaires, programmes attrayants de l'Accueil de Loisirs, formation à la prévention routière, cantine scolaire et accueil périscolaire.
Chaque jour, environ 40 personnes sont à leur service (agents des écoles, employés du restaurant scolaire, de la garderie, animateurs sportifs, éducateurs, crèche…). La commune continue ses efforts pour proposer les meilleurs services et accompagner l'épanouissement des enfants. Différents moyens financiers et matériels sont ainsi mis en place…

Assurer le bien-être des enfants. Pour les élèves, la journée à l'école peut démarrer plus tôt et/ou se terminer plus tard. La garderie scolaire accueille les enfants de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h dans les locaux de l'Espace de Loisirs, rue des Pérets, leur offrant un goûter avant de les laisser s'amuser : dessins, coloriage, jeux… jusqu'au retour des parents. Pour les écoliers du CE1 au CM2 de l'école E. Herriot, une étude surveillée est proposée de 16h30 à 18h qui leur permet de bénéficier d'un soutien pédagogique pour leur travail personnel avec l'aide d' enseignants de l'école.

La jeunesse en chiffres

Ecole maternelle Jean de la Fontaine : 7 classes pour un total de 195 élèves
Ecole élémentaire Edouard Herriot : 14 classes pour un total de 341 élèves

Les dépenses 2008/2009
Accueil de Loisirs : 261 644 €
Voyages Edouard Herriot : 10 150 €
Garderie : 23 281 €
Edouard Herriot (hors travaux) : 92 970 €
Jean de la Fontaine (hors travaux) : 13 390 €
Spectacle des écoles : 3 800 €
Travaux bâtiments scolaires : 124 020 €
3 intervenants financés par la commune enseignent la musique et le sport à l'école Edouard Herriot

Comme un poisson dans l'eau ! Cette année les élèves de CP et CE1 continuent à apprendre à nager malgré la fermeture de la piscine de Bonsecours. Ils se rendent à la piscine Eurocéan de Mont-Saint-Aignan.

À l'école de la route

Comme chaque année depuis 19 ans, la police municipale assure la formation à la sécurité routière des écoliers mesnillais. Avant de les laisser s'élancer sur la piste routière, les policiers municipaux qui ont suivi la formation de la prévention routière, leur expliquent, en classe, les panneaux de signalisation. Casqués, le pied sur la pédale, les élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires Edouard Herriot, La Providence et Nazareth ont circulé sous les yeux attentifs des agents qui notaient leur prestation. Gare aux amendes !

« La Piste Routière permet aux écoliers de comprendre la signalisation et d'apprendre à circuler de façon sécurisée, précise Jacques Glasset, chef de police, *d'ailleurs les enfants y sont très attentifs ».* A l'issue de cette formation, les jeunes ont été primés. Meilleurs scores : CM2 de M. Doughty (La Providence), CM2 (Nazareth), CM2 de Mme Nappez, maintenant retraitée (E. Herriot).

Dictionnaires et livres pour les écoliers

A chaque fin d'année, la municipalité offre un livre aux élèves de l'école maternelle Jean de la Fontaine qui entrent en CP à la rentrée suivante. Quant aux élèves de l'école primaire Edouard Herriot qui intègrent la 6ème, c'est un dictionnaire qui leur est remis. Cette opération d'une valeur de 2 700 € permet à chaque enfant de disposer d'un outil indispensable pour sa scolarité « qui contrairement aux nouvelles technologies, ne connaît jamais de panne », précise Serge Cramoisan, maire du Mesnil-Esnard, qui au passage a félicité les enseignants pour la qualité de leurs connaissances qu'ils savent transmettre aux élèves.

Les voyages scolaires

La classe de CE2 de Mme Busschaert est allée à Asnelles (Calvados). Ce séjour de 4 jours, organisé avec la Ligue de l'Enseignement, a permis aux enfants de découvrir le village, la faune et la flore du milieu marin.

Malgré une météo médiocre, les élèves de CM1 de M. Bourlett se sont rendus à bicyclette à la Base de Loisirs de Léry-Poses, dans l'Eure, du 15 au 18 juin. Voile, pêche à pied, mini-golf, course d'orientation et jeux de plein air, les enfants n'avaient que l'embarras du choix. Grâce aux subventions municipales et à la participation très active de nombreux parents, le séjour a été un succès.

Les 69 élèves de CM2 de l'école primaire Edouard Herriot ont séjourné à Super-Besse, en Auvergne, du 15 au 19 juin. Un programme très scientifique les attendait : réalisation de montgolfières en papier de soie, d'expériences chimiques et physiques, puis initiation aux illusions optiques.

Avec enthousiasme, ils ont percé les secrets des volcans auvergnats en explorant le parc sur le volcanisme : Vulcania. Les enfants ont observé la flore et la faune, notamment des marmottes, lors de promenades en montagne.

Restauration scolaire, comment ça marche ?

Emmanuel *(à droite)* et Guillaume *(à gauche)* mitonnent une cuisine, qui a du goût, de manière traditionnelle et familiale.

La nourriture est un élément essentiel au bon développement de l'enfant. Le Mesnil-Esnard en a très tôt pris conscience et met tout en œuvre pour qu'une alimentation saine et équilibrée soit proposée aux écoliers. La municipalité confie ainsi la préparation des repas des écoles publiques E. Herriot et J. de la Fontaine, de l'Accueil de Loisirs et de la crèche à la société de restauration API.

Tous les trois mois, un Comité Restauration réunit les élus, les gestionnaires des cantines, les directrices d'école, les responsables de cuisine et les parents d'élèves (FCPE, Parents Indépendants). Ce Comité examine les prochains menus (affichés à l'école et consultables sur le site Internet de la Ville), choisis en partenariat entre les services de la mairie et la société de restauration. Céline Delaunay, diététicienne vérifie l'équilibre de la variété des menus. Des idées, propositions et remarques y sont données afin d'améliorer constamment la restauration scolaire.

Les tarifs des repas sont faits pour les rendre accessibles à tous et varient de 1,4 € à 3,64 € selon le quotient familial. L'appel pour l'inscription au repas quotidien est effectué en classe tous les matins entre 8h30 et 9h15 par le personnel communal. Les effectifs sont relevés et donnés à Api avant 10h.

Sur place, c'est Emmanuel Omer, chef gérant et Guillaume Lebon, chef cuisinier de la société API qui préparent les repas. Dans le souci constant d'assurer un service de restauration de qualité pour vos enfants, ils participent à la sélection des fournisseurs locaux, contrôlés par le service qualité d'API. Viande française, produits laitiers AOC et repas BIO garantissent la qualité dans les assiettes.

Api propose des animations pour faire du repas, un moment très convivial : « la semaine du goût », Halloween. Pour le repas de Noël, ce sont les enfants qui ont élaboré le menu avec l'aide de M. Omer. Pour clore l'année scolaire, les saveurs germaniques se sont invitées à table. Des animations très appréciées.

La pause du midi ne sert pas qu'à rassasier les ventres vides. Elle est également récréative : de 11h30 à 13h30, les enfants sont pris en charge par 10 animateurs de la mairie (seule responsable du temps de midi), qui leur proposent diverses activités : coloriage, lecture…

La restauration en chiffres

72 % des élèves de primaire et 77 % de l'école maternelle mangent régulièrement à la cantine

54 318 repas servis sur l'année scolaire 2008/2009

239 308 €, coût de la cantine en 2008/2009

Coup de neuf estival

A l'école primaire E. Herriot : les enfants ont gravi l'escalier de l'entrée, rénové. Nouveau revêtement des sols et des murs pour des salles de classe. Garçons et filles de CP et CE1 ont maintenant des sanitaires séparés. Pour éviter une déperdition de chaleur, les plafonds des couloirs ont été réajustés. Repeinte, la salle de musique a accueilli chaleureusement ses apprentis musiciens. Le tout pour 44 321 € HT. A l'école maternelle Jean de la Fontaine, le sol de deux classes et le dortoir ont été rénovés ainsi que les urinoirs pour 16 111 € HT.

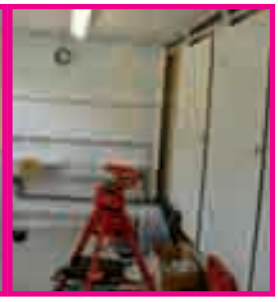

2 mois de plaisir pour les jeunes de 4 à 15 ans

Au total 250 jeunes ont fréquenté l'Accueil de Loisirs Educatifs, cet été. Ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. L'Accueil de Loisirs Educatifs, géré par Yvonne Debonne et 30 animateurs avaient concocté un « chouette » programme : séjours vacances à Valloire, Clécy, Janville et Hénouville, sorties culturelles, activités manuelles et sportives. Des vacances qui ne laissent que de bons souvenirs. Résumé en images…

Peinture à l'Espace de Loisirs

Escalade à Clécy

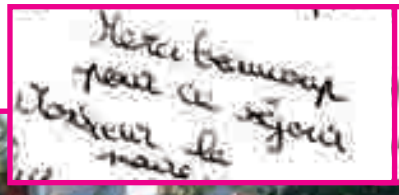

Randonnée à Valloire

Rafting à Valloire

Hydro speed à Valloire

Activités équestres à Janville

Canöe à Clecy

Accueil de Loisirs : Vacances de la Toussaint

L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes à la Toussaint, du 26 octobre au 4 novembre, pour les enfants de 4 à 15 ans. Activités sportives, culturelles et manuelles sont au rendez-vous. Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie depuis le 28 septembre de 8h à 12h et de 13h15 à 17h et devront être déposés le 16 octobre.

Accueil de Loisirs : Mercredis scolaires 2009-2010

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 4 à 15 ans lors des mercredis scolaires du 18 novembre au 16 décembre. Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie dès le 5 octobre de 8h à 12h et de 13h15 à 17h et devront être déposés le 4 novembre, dernier délai.

Accueil de Loisirs : Vacances Noël 2009

L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes du 21 décembre au 31 décembre, pour les enfants de 4 à 15 ans. Activités sportives, culturelles et manuelles sont au rendez-vous. Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie dès le 16 novembre de 8h à 12h et de 13h15 à 17h et devront être déposés le 11 décembre.

Opération Ticket Sport

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Département ont décidé de suspendre leur participation à cet évènement. La commune étudie des possibilités de substitution pour l'année prochaine.

Accueil de Loisirs : Mercredis scolaires 2009-2010

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 4 à 15 ans lors des mercredis scolaires du 6 janvier au 3 février 2010. Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie dès le 30 novembre de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 et devront être déposés le 24 décembre, dernier délai.

Lire et Faire Lire

Vous êtes retraité(e) ou vous avez plus de 50 ans, vous souhaitez bénévolement offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants. Alors, participez au programme « Lire et Faire Lire ». Renseignements au 02 32 86 56 62 ou 02 32 86 81 74

Circulation routière

Le réaménagement du parking situé prés de la salle des fêtes a permis la création de 20 places de stationnement supplémentaire. La création d'un arrêt minute rue des Pérets face à la caserne des pompiers est envisagée. Celui de la rue Pasteur permet de faire descendre rapidement et en toute sécurité les enfants se rendant à leur école. Ce n'est pas un aire de stationnement et le chauffeur doit rester à bord de son véhicule. Lors de la précédente période scolaire, tous les matins, l'arrêt minute de la rue Pasteur a permis à une soixantaine de parents de déposer leurs enfants , sans utiliser le parking de la salle des fêtes. La Police Municipale veillera à la bonne utilisation de ces aires d'arrêt.

Le Conseil Municipal des Enfants tire son bilan

Le 25 juin, les jeunes élus du CME se sont réunis pour leur dernière séance plénière de l'année scolaire 2008/2009 dans la salle du conseil municipal en présence de M. le Maire, de Mme Michelle MOULIN et de M. Philippe SERY. Ils ont présenté le bilan de leur mandat très enrichissant : nettoyage des rues, rencontre à la résidence des personnes âgées des Pérets... et fin juin visite de VESTA.

Centre de tri basé au Grand-Quevilly, VESTA a révélé aux jeunes, les secrets du tri des déchets recyclables. Géré par la SMEDAR (Syndicat Mixte d'Elimination des déchets de l'Arrondissement de Rouen), ce centre affine chaque année 40 000 tonnes de déchets recyclables des 164 communes. Cette visite très instructive leur a permis de savoir que chaque habitant produit en moyenne 580 kg de déchets par an. C'est beaucoup ! Pour réduire vos déchets, limitez l'achat des produits sur emballés. (Pour connaître les règles du tri au Mesnil-Esnard, consultez le site www.smedar.fr).

Pour les féliciter de la qualité du travail fourni en 2008-2009, ils ont partagé le verre de l'amitié dans la Salle d'Honneur de la Mairie.

La séance d'installation du 7ème Conseil Municipal des Enfants se déroulera le 22 octobre à 17h dans la Salle du Conseil Municipal, en présence de Serge Cramoisan, Maire du Mesnil-Esnard.

Travaux

De nombreux projets accomplis cet été

La dernière phase d'aménagement du Pôle Enfance est terminée. Les usagers peuvent ainsi profiter de 74 places de stationnement.
Coût estimé à 290 000 € TTC.

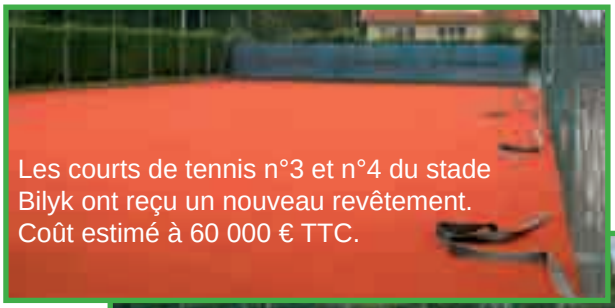

Les courts de tennis n°3 et n°4 du stade Bilyk ont reçu un nouveau revêtement.
Coût estimé à 60 000 € TTC.

Rajeunissement pour la salle de tennis de table.
Au programme : sanitaires et vestiaires rénovés, nouveau revêtement pour le sol.
Coût estimé à 48 906 € TTC.

Accessible par la rue Thiers, un chemin piéton a été aménagé, de même entre la rue Pasteur et la Route de Paris. Coût estimé à 17 400 € TTC.

En Bref...

Balayage des rues

Les prochaines tournées de balayage mécanique des caniveaux sont prévues
- en octobre : du 5 au 7, du 12 au 14, du 19 au 21 et du 26 au 28
- en novembre : du 2 au 4, du 9 au 12, du 16 au 18, du 23 au 25 et le 30
- en décembre : du 1er au 2, du 7 au 9 et du 14 au 16

Nous vous rappelons que les habitants riverains des voies livrées à la circulation publique sont tenus de nettoyer le trottoir, chacun au droit de sa propriété.

Végétation obligation d'élagage

Vos haies, qui doivent être plantées à l'intérieur de votre propriété à une distance minimum de 50 cm de la limite de propriété, avec une hauteur maximum de 2 mètres, ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public (trottoir, rue, chemin…). Elles doivent être taillées régulièrement en limite de votre propriété.

Vos arbres, qui doivent être plantés à l'intérieur de votre propriété à une distance minimum de 2 mètres de la limite de propriété, pour une hauteur libre, ne doivent pas déborder sur le domaine public (trottoir, rue, chemin…). Ils doivent être élagués pour que les branches n'empiètent pas sur le trottoir ou la chaussée, et en particulier, ne gênent ni l'éclairage public, ni les panneaux de signalisation.

Chiffre éloquant !

800 €, c'est le coût des fleurs volées cette année dans nos jardinières et massifs.

Développement Durable

« Le Mesnil-Esnard Magazine » sur papier certifié PEFC

« Le Mesnil-Esnard Magazine » affiche fièrement le logo PEFC, qui indique que cet outil de communication est imprimé sur un papier certifié 100 % PEFC. Cette certification apporte la garantie que le papier est issu de forêts gérées durablement : la filière bois exploite les forêts tout en préservant leurs richesses naturelles. Le papier entre vos mains préserve ainsi l'avenir de nos forêts. De plus, le format du magazine (18,5x27,5 cm) réduit l'utilisation de papier, d'eau, d'encre et d'énergie lors de sa fabrication. Ce choix est motivé par la volonté municipale de respecter des normes économiques, sociales et écologiques et de réaffirmer son engagement en faveur du développement durable. Une décision tout à fait cohérente dans notre monde actuel. De plus, il est maintenant possible de consulter la version virtuelle du Mesnil-Esnard Magazine sur le site Internet de la Ville. Une solution écologique et interactive, disponible 24h/24h.

PEFC™

PEFC/10-31-1387
QUAL/08-330

Environnement

Ne semez pas vos déchets !

Le délai de décomposition d'un chewing-gum dans l'herbe est de 5 ans, celui d'une boîte d'aluminium jetée peut s'étendre jusqu'à 100 ans. Les bouteilles et les sacs en plastique délaissés peuvent rester dans la nature jusqu'à 1000 ans, et le verre prend 4000 ans pour disparaître. Alors pour éviter de gâcher l'environnement qui nous entoure, ayez le geste responsable et triez vos déchets.

Urbanisme

Remaniement du plan cadastral

Des travaux de remaniement partiel du plan cadastral vont être réalisés sur notre commune (le long de la RD 138, chemin des Religieux, chemin de Rouen, secteur du Clos Bourgeot). Des photos aériennes sont nécessaires à ce travail. Elles vont être effectuées entre le 5 octobre et le 15 novembre 2009. Pour ce faire, les géomètres de la Section Topographique Départementale vont placer de nombreux signaux au sol. Ce sont des plaquettes blanches de forme carrée, implantées pour la plupart en limite de parcelles ou de chemins.

Nous vous demandons de respecter ces signaux, de ne pas y toucher. Dans le cas où vous constateriez le déplacement ou la disparition d'une de ces plaquettes, merci d'appeler la mairie au 02.32.86.56.52 ou la section topographique au 02.32.18.92.63.

Distribution des sacs de collecte des déchets

Janvier 2010 :
Mercredi 6 de 14h à 19h parking Salle des Fêtes.
Vendredi 8 de 14h à 19h parking Carrefour Market.
Samedi 9 de 9h à 12h parking devant la Mairie.
Lundi 11 de 14h à 19h place Quibel (église Notre Dame).
Mercredi 13 de 14h à 19h parking Salle des Fêtes.
Vendredi 15 de 14h à 19h parking Carrefour Market.
Samedi 16 de 9h à 12h parking devant la Mairie.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile. Si vous êtes absent lors de la distribution, une tierce personne, munie d'un justificatif de domicile vous appartenant, peut les prendre pour vous. Cela vous évitera une visite à la déchetterie de Darnétal, seul lieu pour l'obtention de sacs en dehors des distributions.

Les chiens ! C'est sympa mais…

Borne de propreté

Au Mesnil-Esnard, il est agréable de promener son compagnon à 4 pattes. Ce qui l'est moins, pour les promeneurs, les enfants allant à l'école, c'est d'être obligé en permanence d'éviter les crottes laissées sur le chemin ou les trottoirs. Ayez le bon réflexe ! Des distributeurs de sachets pour le ramassage des déjections canines sont à la disposition place de l'Eglise, rue Jean Monnet et rue Pasteur.

Bibliothèque pour Tous

Michel Bussi présente son nouveau polar : « Sang famille »

Michel Bussi écrivain normand de 44 ans, est également professeur de géographie à l'université de Rouen, où il dirige une unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique.

Auteur de 4 romans policiers dont les actions se déroulent en Normandie, il vient présenter son dernier polar paru cet été : « Sang famille ». L'intrigue se déroule à Mornesey, une petite île anglo-normande au large de Granville : Colin Remy, un jeune orphelin de 16 ans, au détour d'une rue du port de Mornesey, croit reconnaître son père, pourtant mort 10 ans plus tôt ? Déni de deuil ? Hallucina tion ? Machination ? Au fil des pages, une énigme grandissante vous envahit. Un polar qui s'adresse aux adolescents comme aux adultes.

Venez à sa rencontre le samedi 17 octobre à 14h30 à la Bibliothèque pour Tous, 92 route de Paris.

Europe Inter-Echanges

EIE fête ses 30 ans

Le 30ème anniversaire de l'association a rassemblé en juin des allemands, des anglais et une cinquantaine de polonais ainsi que quelques burkinabés. Diverses festivités se sont déroulées dans toutes les communes de notre plateau Est, avec des groupes folkloriques.

U.S.M.E.F

Jean-Claude Boutrais : sa passion, c'est le foot

Lors de l'inauguration de la fresque au stade Bilyk, Serge Cramoisan, maire du Mesnil-Esnard et Jean-Yves Husson, maire de Franqueville-Saint-Pierre, ont salué le départ de Jean-Claude Boutrais de la présidence de l'USMEF (Union Sportive Mesnil-Esnard/Franqueville-St-Pierre), qui compte 349 membres.

A la tête de l'USMEF depuis 2004 qu'il avait intégrée depuis sa création en 1993, Jean-Claude Boutrais continue néanmoins à s'investir auprès des jeunes en restant dirigeant des moins de 13 ans.

C'est Mickaël Delahayes qui lui succède : 1ère licence de joueur à 6 ans au club de l'AS Mesnil-Esnard puis à l'USMEF. A 28 ans, il est arbitre officiel de la Ligue de Football de Normandie.

Pour connaître l'ensemble des rencontres, contactez M. Lecourt au 06 60 15 71 28 ou consultez le site du club : http://www.usmef-foot.com.

Entente Athlétique du Plateau Est de Rouen

En avant pour la marche nordique

Nouvellement créée, la marche nordique est une activité plus active que la marche traditionnelle. Cette discipline est ouverte à tous quel que soit l'âge ou la condition physique. Les séances se déroulent sur des terrains variés : chemins, forêts..., le samedi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant). Renseignements au 06 75 50 82 54

Association Sorties et Voyages des Mesnillais

Direction le Tyrol

47 membres de l'association ont voyagé une semaine au Tyrol. Un séjour ensoleillé ponctué de nombreuses visites : l'Abbaye de Stams, de Salzburg, d'Innsbrück, des mines de sel (où ils ont revêtu la tenue des mineurs), la découverte des chutes de Krimml, hautes de 380 mètres et du château de Louis II de Bavière. Quel plaisir, ils ont eu d'admirer des paysages majestueux de montagnes enneigées et de goûter aux fêtes folkloriques.

A.C.S.B.D.

De nouvelles sections pour la saison 2009-2010

A l'Espace de Loisirs, rue des Pérets : peinture sur porcelaine avec M.L. Cantave les lundis 17h-20h, vitraux avec Pierrot Walbrecq les mardis 17h30-20h, couture familiale avec Pascale Dantan les mardis 17h30-20h, jeux de puzzle et de réflexion « Tantrix » avec A. Auger les 1er et 3ème samedis du mois de 14h-18h.

A la salle B. Denesle, rue H. Malot : yoga avec Vincent Gey les samedis 16h-17h et 17h-18h, taïchindo avec Michèle Da Silva les mardis 20h-21h30. Patrice Akaya revient en tant qu'animateur de danse hip-hop : un soir pour les adultes, le mercredi 11h-12h (enfants/ados).

Pour en savoir plus sur les activités de l'ACSBD, consultez le site Internet http://acsbd.pagesperso-orange.fr

Association Musicale du Mesnil-Esnard

Une jeune fille de 20 printemps

Créée en 1989, l'Association Musicale du Mesnil-Esnard dispensait des cours de musique à 50 élèves. Elle dénombre actuellement plus de 300 élèves encadrés par 25 professeurs et développe son enseignement dans de nombreuses disciplines : jardin musical, solfège, musiques actuelles, orchestre de chambre, ensemble à cordes, orchestre d'harmonie, jazz band, improvisation, batterie, chant classique, chant jazz et variétés, choeur d'enfants, piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, cithare, harpe, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, cornet, trombone.

Des 20 ans très show !

Un concert des professeurs a illustré plusieurs styles de musique à la Salle des Fêtes du Mesnil-Esnard, le 20 juin : duos de guitare d'Albeniz et de Cardoso, le concerto en la mineur de Georg Philipp Telemann pour 2 violons, alto, violoncelle, flûte et piano, deux pièces de Max Bruch pour alto, clarinette et piano, le 1er mouvement du Concerto en K 191 de Wolfgang Amadeus Mozart pour trompette et piano, une fantaisie de Franz Drdla sur Carmen de Bizet pour violon et piano, une pièce de Stanley Friedmann « She Walks in Beauty » pour voix, trompette et piano, 2 pièces de Gabriel Fauré et une pièce de Reynaldo Hahn pour voix et harpe, diverses pièces de jazz...

« Flashs Dingues », une comédie musicale d'Eric Noyer a réuni le 23 juin à la Salle des Fêtes, instrumentistes et choeur d'enfants sous la direction de Nicolas Anème. Une ribambelle de sketches a emporté les spectateurs pour un tour du monde : croisière, voyage à Rio, en Chine, passage aux studios d'Hollywood où l'on tourne quelques scènes du film « La cocotte a les chocottes ». Puis nous prenons le train pour Moscou en apprenant la malheureuse histoire d'Ivanovitch et sa vache. Nous montons ensuite dans une navette spatiale et nous sommes surpris de voir Lucifer au Paradis. Enfin, nous revenons sur Terre, sous le chapiteau d'un cirque avec le final des éléphants. Le tout dans un humour décapant !

Pour tout renseignement sur l'Ecole de Musique, contactez le 06 62 52 84 24.

A vos agendas !

Samedi 3 octobre
Europe Inter Echanges : Loto à Boos.

Dimanche 4 octobre à 10h
EAPE : La Reinette, course féminine de 7 km à Belbeuf. Contact : Philippe Duval au 02 35 80 85 68.

Mercredi 7 octobre de 15h à 16h
Bibliothèque : L'Heure du Conte.

Jeudi 8 octobre de 14h à 16h
Bibliothèque : Le Cercle de Lecture autour du livre de Michel Bussi « Code Lupin ».

Vendredi 16 octobre/20 novembre à 9h30
AVF : Rencontre Jeunes Mamans.

Samedi 17 octobre à 14h30
Bibliothèque : Rencontre avec Michel Bussi, auteur de romans policiers. Séance de dédicaces. Entrée libre.

Samedi 17 octobre à 18h
AVF : Apéritif pour les nouveaux arrivants à la Salle d'Honneur de la Mairie.

Mardi 20 octobre/Jeudi 19 novembre/Mardi 15 décembre à 10h
AVF : Cafés de bienvenue.

Samedi 24 octobre à 20h
Le Mesnil-Esnard pour Tous : Soirée « Spectacle Patchwork » à la Salle des Fêtes. Au programme : danses, musique, théâtre. Réservations au 06 60 55 81 84 ou 06 81 14 31 52

Lundi 26 octobre
ASVM : Opérettes et chansons de variété au Théâtre Charles Dullin.
Contact : J. Cartel au 02 35 80 59 40.

Du 26 au 30 octobre - 8h30/17h30
USMEF : Stage football de la Toussaint au Stade Bilyk, réservé aux enfants de 6 à 13 ans.

Mercredi 4 novembre de 15h à 16h
Bibliothèque : L'Heure du Conte.

Vendredi 6 novembre
ASME Pétanque : Concours de tarot.

Samedi 7 novembre
A.C.S.B.D. : Grand bal à la Salle des Fêtes du Mesnil-Esnard.

Du 13 au 22 novembre
A.C.S.B.D. : Salon des Arts à la Salle des Fêtes du Mesnil-Esnard, vernissage le 13 novembre à 18h. Invité d'honneur : Jacques De Vos.

Mardi 17 novembre
ASVM : Spectacle de music-hall international au cabaret de Condé sur Vire.
Contact : J. Cartel au 02 35 80 59 40.

Jeudi 19 novembre de 14h à 16h
Bibliothèque : Le Cercle de Lecture autour du livre de Akli Tadjer « Il était une fois peut-être pas... ».

Vendredi 20 novembre
ASME Pétanque : Concours de belote.

Samedi 21 novembre
Europe Inter Echanges : Journée africaine à Franqueville-Saint-Pierre.

Samedi 21 novembre à 15h
Bibliothèque : Animation spectacle de la conteuse Claire Lê pour les enfants de 4 à 7 ans. Entrée libre.

Dimanche 22 novembre
C.I.E.L : Championnat départemental d'Escalade de Seine Maritime.

Dimanche 29 novembre à 14h15
AVF : Loto suivi d'un goûter à la salle Bilyk, route de Belbeuf.

Vendredi 4 décembre
ASME Pétanque : Concours de manille.

Vendredi 4 de 16h30/19h et samedi 5 décembre de 10h/12h et 14h/18h
Bibliothèque : Bourse aux livres au profit du Téléthon.

Dimanche 6 décembre à 16h
Concert de l'Avent de l'ensemble Musica Antica organisé par le Lions Club Rouen Doyen de Normandie en l'église Saint Jean Bosco du Mesnil Esnard au profit de l'association Vacances Plein Air « 5000 enfants vivent un rêve ». Vous serez transportés au XVII^{ème} siècle pour un Noël tel qu'il était célébré en Europe avec des œuvres vocales et instrumentales de Clérambault, Daquin, Buxtehude, Bach, Vittoria... Entrée libre.

Mercredi 9 décembre de 15h à 16h
Bibliothèque : L'Heure du Conte, suivi du goûter de Noël.

Jeudi 17 décembre de 14h à 16h
Bibliothèque : Le Cercle de Lecture autour du livre de Delphine de Vigan « No et moi ».

Du 21 au 23 décembre - 8h30/17h30
USMEF : Stage football de Noël au Stade Bilyk, réservé aux enfants de 6 à 13 ans.

Enfance

Faire garder mon enfant devient plus simple

Le site www.mon-enfant.fr aide les parents à trouver une solution pour faire garder leurs enfants. Il recense, pour l'ensemble du territoire national, toutes les solutions de garde : les structures d'accueil petite enfance (accueil collectif, accueil, parental, accueil familial), les relais assistantes maternelles, les lieux d'accueil enfants-parents, à moyen terme, les assistantes maternelles en activité sous réserve de leur accord pourront figurer sur le site.

Solidarité

Ne jetez pas vos bouchons en plastique...

L'association 276, créée depuis 2003, collecte tous les bouchons en plastique qui se vissent (plus de 625 tonnes en 6 ans). La vente de ces derniers à un recycleur permet de soutenir financièrement les projets de personnes handicapées dans la région. Elle a ainsi aidé diverses associations à hauteur de 65 000 €, en 6 ans.

Et pour que cela continue n'hésitez pas à déposer vos sacs de bouchons devant la porte des locaux de Bouchons 276, 1 place Carnot à Rouen, 24h/24 et 7j/7. Collecter les bouchons, c'est soutenir la cause du handicap et préserver l'environnement ! Renseignements au 02 35 04 70 60 ou www.bouchons276.org

Solidarité

Chaque année, des milliers de personnes meurent d'hémorragies, faute de sang à leur transfuser. Ne restons pas sourds aux appels, soyons solidaires, agissons… donnons notre sang ! Le 26 octobre toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 66 ans (à condition d'avoir donné au moins une fois avant 60 ans) est invitée à se mobiliser et à donner son sang afin de contribuer à répondre à la demande. *Rendez-vous le lundi 26 octobre de 15h30 à 19h à la Salle des Fêtes du Mesnil-Esnard.*

Protection Maternelle Infantile

Animation « Pa-roles autour de la naissance »

Depuis septembre, l'équipe de la PMI (Protection Maternelle Infantile) propose tous les mois une animation «Pa-roles autour de la naissance». Un professionnel (sage-femme, infirmière-puéricultrice, médecin) sera présent en salle d'attente lors d'une consultation ou d'une permanence, afin d'offrir un temps d'écoute privilégié et favoriser l'échange autour du vécu de la grossesse, de l'accouchement et de l'arrivée d'un enfant. *Rendez-vous le jeudi 22/10 de 14h à 17h, lundi 23/11 de 14h à 17h et jeudi 17/12 de 14h à 17h. Renseignements : Centre Médico-Social /Protection Maternelle et Infantile - rue des Pérêts Tél. 02 35 80 61 97.*

En Bref...

Aide aux familles : Allocation annuelle forfaitaire sur l'électricité ou l'eau

Le C.C.A.S peut attribuer, selon un plafond de ressources, une allocation spécifique de fin d'année. Pour en bénéficier présenter dès maintenant une demande auprès du C.C.A.S.

Aide aux aînés de la commune (65 ans et plus) : Bons d'alimentation et allocation de chauffage

Distribution en Mairie du lundi 30 novembre au vendredi 11 décembre de 8h à12h et de 13h15 à 17h. Se munir de l'avis d'imposition sur le revenu 2008 et d'un relevé d'identité bancaire ou postale.

Centre Médico-Social

Permanence de Mme Viandier, assistante sociale le mardi matin sur r.d.v et le jeudi matin sur r.d.v. Permanence de PMI, Mme Aucouturier, infirmière les jeudis de 14h à 16h30 sans r.d.v. et les lundis de 14h à 16h30 sans r.d.v. pendant la consultation avec le médecin de PMI. Consultation de nourissons : Mme Baruzier, médecin le lundi après-midi sur r.d.v.

Le C.L.I.C : Un nouveau service pour les personnes de 60 ans et plus

Vous avez besoin de conseils, et vous ne savez pas vers qui aller. Vous avez des interrogations et vous ne trouvez pas de réponses adaptées… Le C.L.I.C. est là pour vous aider. Depuis le 1er septembre, un Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C) a ouvert ses portes sur le Canton de Boos. C'est un service gratuit et personnalisé pour les personnes de 60 ans et plus, leur famille, leur entourage du canton de Boos. Une équipe composée d'une coordinatrice et d'une assistante vous accueille et vous écoute. Elle évalue vos besoins, et vous apporte des conseils concernant tous les domaines de la vie quotidienne : la santé, les loisirs, le logement, les aides financières, les aides à domicile, les structures d'accueil…Vous serez reçus à la maison des associations de Boos, 30 rue des Andelys du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 14h à 18h. La coordinatrice, peut également se déplacer à votre domicile, si besoin, et sur rendez-vous. N'hésitez pas à contacter le C.L.I.C au 02 35 65 02 68 ou par mail : cliccantondeboos@fede76.admr.org

CRÉDIT AGRICOLE
Une équipe dynamique de spécialistes vous guidera pour tous vos projets
Habitat, Assurances et Prévoyance,
Conseils financiers, Gestion de Patrimoine
CREDIT AGRICOLE
80, Route de Paris
76240 Le Mesnil Esnard
Tél : 09 69 39 30 41

Cab. J.L.SAVOYE
face à la Mairie
Votre Assureur à votre porte

Sur le plateau de Boos depuis 1943

ASSURANCES et PLACEMENTS
AUTO - MULTIRISQUES COMPLÉMENTAIRES
PLACEMENTS - CRÉDITS

02 35 80 18 59

Assurance auto : Forfait 8000 km / an

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES

B - D QUIBEUF

148, Route de Paris
76240 LE MESNIL-ESNARD
Tél. 02 35 80 09 47

Vous souhaitez
vous faire connaître ?
Pour une insertion publicitaire dans
Le Mesnil-Esnard Magazine,
téléphonez au 02 32 86 56 56.

Le Mesnil-Esnard Magazine - N°2 - Octobre 2009
Trimestriel d'information - Mairie du Mesnil-Esnard
Place du Général de Gaulle - 76 240 Le Mesnil-Esnard
Tél. 02 32 86 56 56 / Fax. 02 32 86 56 60
Courriel : mairie@le-mesnil-esnard.fr
Directeur de la publication : Serge CRAMOISAN
Coordination : Philippe BEIGNOT DEVALMONT
Rédaction et conception graphique : Charline STEPHAN, Mairie du Mesnil-Esnard
Impression : Imprimerie GABEL, Maromme

PEFC
PEFC/10-31-1387
QUAL/08-330

Vous ne recevez pas Le Mesnil-Esnard Magazine, n'hésitez pas à nous en informer en téléphonant au Service Communication de la Ville. Tél. 02 32 86 56 56.

Prochain numéro du magazine : 2 janvier 2010. Les informations doivent parvenir en mairie avant le 15 novembre 2009.

Le Mesnil-Esnard

Salle des fêtes

4ème salon du Livre

Dimanche 29 Novembre 2009

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

avec la participation de

40 auteurs

Entrée Libre

Ne manquez pas le Marché de Noël
25 novembre et
2 décembre
Place du Marché